

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE (CGU/CGV)

Dernière mise à jour : 07/03/2026

Article 1 – Objet.....	2
Article 2 – Acceptation des CGU/CGV	2
Article 3 – Description des services	2
Article 4 – Processus de réservation et d'exécution	2
Article 5 – Livraison des livrables	3
Article 5.1 – Rôle de la Plateforme et limitation d'intervention	3
Article 6 – Validation et contestation	3
Article 7 – Paiement.....	4
Article 8.1 – Statut des Prestataires	4
Article 8.2 – Obligations du Client.....	4
Article 9 – Droit de rétractation	4
Article 10 – Interdiction de contournement.....	4
Article 11 – Responsabilité.....	5
Article 12 – Propriété intellectuelle	5
Article 13 – Données personnelles.....	5
Article 14 – Suspension et résiliation.....	5
Article 15 – Force majeure.....	6
Article 16 – Droit applicable et juridiction compétente	6
Article 17 – Charte de conduite des utilisateurs	6
17.1 Charte Client.....	6
17.2 Charte Prestataire	7
17.3 Sanctions	7
Article 18 – Preuve électronique	7
Article 19 – Informations de contact	7

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGU/CGV) ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation de la plateforme numérique **Christian Dago Coast to Coast (CTC)**, ainsi que les conditions de mise en relation entre :

- des Clients,
- des Prestataires indépendants (cadreurs, maquilleurs, support matériel, techniciens),
- et des profils référencés « CTC Stars ».

La plateforme agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et commercial.

Article 2 – Acceptation des CGU/CGV

Toute réservation, inscription ou utilisation de la plateforme implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGU/CGV.

Le Client valide notamment une case confirmant :

- L'acceptation des conditions,
 - L'absence de remboursement 24h avant la prestation,
 - Le paiement direct du prestataire.
-

Article 3 – Description des services

La Plateforme propose :

- La mise en relation entre Clients et Prestataires.
- Un système de réservation en ligne.
- La perception d'une commission de réservation.
- Un système de validation ou reprogrammation par le prestataire.
- La transmission des coordonnées 12h avant la prestation.

La Plateforme ne réalise aucune prestation technique, artistique ou matérielle.

Article 4 – Processus de réservation et d'exécution

1. Réservation

Le Client :

- sélectionne une prestation,
- choisit une date,
- renseigne ses informations,
- règle une commission de réservation.

2. Validation par le prestataire

Le Prestataire peut :

- Valider
- Refuser
- Proposer une reprogrammation

En cas de validation :

- Un mail de confirmation est envoyé.

- 12h avant la prestation, les coordonnées sont transmises.
- Aucun remboursement ni annulation n'est possible.

En cas de refus :

La Plateforme propose un autre prestataire.

En cas de reprogrammation :

Un échange est organisé jusqu'à validation définitive.

3. Déroulement de la prestation

Deux cas :

A. Matériel fourni par le Client

- La prestation se déroule.
- Avant restitution du matériel, le Client règle le prestataire.
- Le prestataire émet une facture.

B. Matériel fourni par le Prestataire

- Le paiement intervient avant la remise des médias.
 - Le prestataire fournit une facture.
-

Article 5 – Livraison des livrables

La remise des contenus (photos, vidéos, médias) est effectuée directement par le Prestataire au Client.

La Plateforme n'intervient pas dans :

- le format,
 - la qualité,
 - le délai exact,
 - le contenu artistique.
-

Article 5.1 – Rôle de la Plateforme et limitation d'intervention

La Plateforme :

- n'exécute aucune prestation,
- n'est pas partie au contrat d'exécution,
- n'est pas responsable du comportement des parties,
- n'intervient pas dans le paiement de la prestation.

Elle agit uniquement en qualité d'intermédiaire.

Article 6 – Validation et contestation

Toute contestation relative à :

- la qualité,
- le comportement,
- l'exécution,

relève exclusivement du Client et du Prestataire.

La Plateforme peut proposer une médiation facultative sans obligation de résultat.

Article 7 – Paiement

1. Commission

La commission payée à la réservation rémunère :

- la mise en relation,
- l'organisation logistique,
- le traitement administratif.

2. Paiement de la prestation

Le paiement de la prestation est effectué :

- directement entre le Client et le Prestataire,
- le jour J,
- selon les modalités définies entre eux.

La Plateforme ne garantit pas le paiement.

Article 8.1 – Statut des Prestataires

Les Prestataires sont des professionnels indépendants.

Ils :

- conservent leur autonomie,
- organisent librement leur travail,
- fixent leurs modalités techniques,
- sont responsables de leurs assurances.

Aucun lien de subordination n'existe avec la Plateforme.

Article 8.2 – Obligations du Client

Le Client :

- s'engage à payer le prestataire selon les modalités convenues,
 - s'engage à fournir un environnement sécurisé,
 - s'engage à ne pas annuler dans les 24h précédant la prestation.
-

Article 9 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation :

Le Client renonce expressément à son droit de rétractation dès lors que la prestation est prévue dans un délai inférieur à 14 jours.

La commission devient définitivement acquise 24h avant la prestation.

Article 10 – Interdiction de contournement

Il est interdit :

- d'éviter la commission via une mise en relation directe,

- d'organiser volontairement une collaboration hors plateforme après premier contact.

Cette interdiction s'applique pendant 12 mois.

En cas de violation :

Une indemnité forfaitaire pourra être demandée.

Article 11 – Responsabilité

La responsabilité de la Plateforme est strictement limitée au montant de la commission perçue.

Elle ne pourra être tenue responsable :

- des accidents,
 - des dommages matériels,
 - des dommages corporels,
 - des conflits financiers,
 - des pertes de données.
-

Article 12 – Propriété intellectuelle

Les droits d'auteur sur les contenus réalisés appartiennent au Prestataire, sauf cession convenue entre les parties.

La Plateforme n'acquiert aucun droit sur les contenus.

Article 13 – Données personnelles

La Plateforme collecte :

Clients :

Nom, prénom, email, téléphone.

Influenceurs :

Nom, prénom, photo profil, email, téléphone.

Prestataires :

Nom, prénom, téléphone, domaine d'expertise, préférences horaires.

CTC Stars :

Nom, prénom, email, photo profil, photo couverture, date de naissance, taille, poids, couleur des yeux, niveau d'études, mobilité, intérêts.

Les données sont utilisées exclusivement pour :

- la mise en relation,
- la gestion des réservations,
- l'organisation logistique.

Conformément au RGPD, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, rectification et suppression.

Article 14 – Suspension et résiliation

La Plateforme peut suspendre un compte en cas :

- de non-respect des CGU,
 - de comportement inapproprié,
 - de tentative de contournement,
 - de non-paiement.
-

Article 15 – Force majeure

Conformément à l'article 1218 du Code civil, aucun manquement ne pourra engager la responsabilité d'une partie en cas de force majeure :

- catastrophes naturelles,
- incendies,
- décès,
- hospitalisation grave,
- décision administrative.

La prestation sera prioritairement reprogrammée.

Article 16 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Tout litige relève des juridictions compétentes du siège de la Plateforme.

Article 17 – Charte de conduite des utilisateurs

Afin de garantir un fonctionnement respectueux et sécurisé de la Plateforme, les utilisateurs s'engagent à respecter les chartes de conduite applicables.

17.1 Charte Client

Tout Client utilisant la Plateforme reconnaît avoir pris connaissance et accepter la **Charte Client**, qui définit notamment :

- les règles de comportement lors des prestations ;
- les obligations de respect envers les prestataires ;
- les règles de sécurité lors des tournages ou shootings ;
- les conditions de paiement de la prestation ;
- les règles relatives au matériel utilisé.

La Charte tripartie entre la plateforme Christian Dago Coast to Coast, le Client, le(s) prestataire(s) est accessible à l'adresse suivante :

<https://christiandago.fr/documents/2026/03/charte-tripartie-christian-dago-ctc-prestataires-clients.pdf/>

L'acceptation de cette charte est obligatoire pour effectuer une réservation sur la Plateforme.

17.2 Charte Prestataire

Tout Prestataire référencé sur la Plateforme reconnaît avoir pris connaissance et accepter la

Charte Prestataire, qui définit notamment :

- les règles de conduite professionnelle ;
- les obligations de respect envers les clients ;
- les standards minimums de qualité attendus ;
- les obligations relatives à la sécurité lors des prestations ;
- les règles d'utilisation de la Plateforme.

La Charte Prestataire est accessible à l'adresse suivante :

<https://christiandago.fr/documents/2026/02/charte-entre-prestataire-et-coast-to-coast.pdf/>

L'acceptation de cette charte est obligatoire pour être référencé et recevoir des missions via la Plateforme.

17.3 Sanctions

En cas de violation de l'une des chartes :

la Plateforme pourra, à sa seule discrétion :

- adresser un avertissement,
- suspendre temporairement un compte,
- supprimer définitivement l'accès à la Plateforme.

Ces mesures pourront être prises **sans préavis et sans indemnité** lorsque le comportement est susceptible de porter atteinte à la sécurité, à l'image ou au bon fonctionnement de la Plateforme.

Article 18 – Preuve électronique

Les données électroniques, logs, mails et confirmations constituent preuve valable des échanges et transactions.

Article 19 – Informations de contact

Christian Dago Coast to Coast

Site : www.christiandago.fr

Email : contact@christiandago.fr